

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences**Organisé par: **Ecole Polytechnique de Louvain (EPL)**Sigle du programme: **SINF1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	8
Prérequis entre cours	9
Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
Programme détaillé par bloc annuel	10
SINF1BA - 1er bloc annuel	10
SINF1BA - 2e bloc annuel	12
SINF1BA - 3e bloc annuel	14
Informations diverses	16
Conditions d'accès	16
Pédagogie	18
Evaluation au cours de la formation	18
Mobilité et internationalisation	19
Formations ultérieures accessibles	19
Gestion et contacts	19

SINF1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'informatique ou plus généralement, les technologies de l'information et de la communication sont partout; tout le monde les utilise pour communiquer, travailler, étudier, s'amuser, voyager, gérer. De plus en plus de fonctions sont confiées à l'informatique ou assistées par celle-ci. Les PME, les services publics, le monde éducatif, le monde associatif, les loisirs, en deux mots la société, ont un **besoin croissant d'informaticiens et d'informaticiennes, compétents, créatifs et motivés**. On ne compte plus les systèmes informatiques utilisés au quotidien : Internet, GSM, réseaux sociaux, robotique, domotique, e-commerce, moteurs de recherche, gestion d'entreprise, hôpitaux, sécurité routière, spectacles et gestion de salles de spectacles, transports, production d'énergie et bien d'autres domaines encore s'appuient sur l'informatique. Ces domaines seront encore plus nombreux demain et les applications encore plus complexes.

Au terme du premier cycle, vous

- comprendrez en profondeur les fondements nécessaires à la conception et à la réalisation d'applications informatiques simples ;
- maîtriserez les technologies informatiques de base sous-jacentes ;
- aurez développé une aptitude au raisonnement et à l'abstraction, nécessaires à la conception de ces applications ;
- maîtriserez les techniques mathématiques à mettre en oeuvre dans de tels raisonnements ;
- aurez acquis le bagage nécessaire au futur « master en sciences informatiques », orienté vers le développement d'applications logicielles complexes.

Votre profil

Vous

- avez le goût pour la **résolution de problèmes** ;
- êtes poussé-e par une grande **curiosité** ;
- débordez de **créativité** et d'**imagination** ;
- êtes doté-e de l'esprit d'**abstraction**, d'analyse et de synthèse;
- possédez un esprit méthodique et montrez de la **rigueur** dans vos raisonnements;
- êtes doué-e pour les **contacts humains**, l'organisation du travail d'équipe, le leadership, etc.

Avoir suivi une option mathématique forte (6 heures) au cours des études secondaires et ressentir un attrait pour les sciences ou l'économie sont des atouts.

Votre futur job

Au cours de sa carrière, l'informaticien universitaire s'épanouira et évoluera selon un ou plusieurs des profils suivants:

- **Le concepteur** identifie les besoins du futur utilisateur et détermine les moyens techniques pour y répondre. Il est capable de parler "la langue" du client, il a une culture assez vaste pour dialoguer de manière fructueuse avec des experts non informaticiens. Il maîtrise la technologie informatique pour identifier la meilleure solution. Il construit à partir de là une architecture de qualité pour cette solution. Dans le monde de la construction, il serait architecte.
- **Le réalisateur** est capable de traduire les indications et les consignes produites par le concepteur en composantes informatiques. Il analyse dans le détail certaines composantes de l'architecture, il les programme, les valide, les met en oeuvre, les intègre. Il possède des compétences techniques très affûtées. Dans le monde de la construction, il serait maître de chantier.
- **Le gestionnaire** gère les projets de développement informatiques résultant de tels projets; il est responsable de la bonne fin des missions associées à ces systèmes, de leur sécurité, de la planification de leur évolution. Tout comme le concepteur, il possède des qualités sur le plan des contacts humains, une très bonne formation générale et de solides compétences techniques. Dans le monde de la construction, il serait entrepreneur.

Votre programme

Le bachelier comporte une **partie obligatoire** qui couvre différentes disciplines

- l'informatique ;
- les mathématiques ;
- l'économie, la gestion et les sciences humaines ;
- l'anglais ;
- les sciences et techniques.

Votre formation sera complétée par une **mineure** dont vous choisirez la thématique. Cette option permet d'orienter la formation vers ses centres d'intérêt en dehors de l'informatique ou d'approfondir certains domaines de cette science qui ne sont pas couverts dans la partie obligatoire.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en sciences informatiques.

SINF1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le futur diplômé bachelier en sciences informatiques devra relever deux défis principaux :

- concevoir et développer des systèmes de taille moyenne dans des langages de programmation tels que Java ou C, en mettant en œuvre les structures de données et les algorithmes classiques, en gérant efficacement des quantités de données importantes via des bases de données et en étant attentif aux performances des ordinateurs ;
- dialoguer avec des autres acteurs de projet tels que les ingénieurs de gestion en étant sensibilisé à leur approche des projets plus orientés vers les enjeux économiques, les aspects financiers, sociétaux ou juridiques.

En lui permettant d'acquérir un large socle de connaissances et de compétences scientifiques et technologiques dans le domaine des sciences informatiques, cette formation de bachelier prépare l'étudiant à aborder dans de bonnes conditions le master en sciences informatiques où les systèmes informatiques à développer seront plus complexes et nécessiteront une expertise pointue dans divers domaines de l'informatique.

En le confrontant aux principaux concepts en économie et gestion, cette formation prépare l'étudiant à tenir compte de ces éléments lors qu'il sera impliqué dans des projets au niveau professionnel.

De la théorie à la pratique :

Au-delà de l'acquisition pure et simple de savoirs, la formation est basée sur une compréhension en profondeur des concepts et l'acquisition de compétences de réflexion et d'abstraction. Mais il est inconcevable de maîtriser des concepts au niveau théorique et de ne pas savoir les appliquer face à un problème concret. Le programme comporte donc de nombreux projets et travaux.

Ouverture à d'autres disciplines :

Tout informaticien doit être capable de dialoguer avec des collègues d'autres disciplines qui ne partagent pas le même langage technique, qui ne sont pas attentifs aux mêmes contraintes. Les diplômés sont sensibilisés à d'autres aspects du monde socio-économique via une formation en économie, gestion et sciences humaines. Ils ont également eu l'occasion de s'ouvrir vers d'autres domaines via la mineure en fonction de leurs centres d'intérêt.

Ouverture internationale :

L'anglais est de fait la langue véhiculaire la plus utilisée dans les entreprises et en particulier dans le domaine technique. Les masters en sciences informatiques qui prolongent ce programme de bachelier sont enseignés en anglais pour permettre à nos diplômés d'acquérir de bonnes compétences tant à l'oral qu'à l'écrit. Dans le cadre du bachelier, l'acquisition de compétences linguistiques est stimulée par des cours d'anglais mais également par l'utilisation de livres de référence en anglais. De plus, en 3ème année de bachelier, un cours d'informatique est organisé en anglais pour permettre aux étudiants de se préparer au mieux pour l'entrée en master.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. démontrer la maîtrise d'un solide corpus de **connaissances en informatique**, qui, étant **complétées par une formation dans d'autres domaines**, lui permettent de résoudre les problèmes qui relèvent de sa discipline

Le bachelier vise l'acquisition de **connaissances de base en informatique** :

- Structures discrètes;
- Fondements de la programmation;
- Algorithmique et complexité;
- Architecture des ordinateurs et systèmes d'exploitation;
- Méthode de conception de programmes;
- Gestion de l'information.

De plus, le bachelier est **ouvert vers d'autres disciplines**. Une formation de base solide est offerte dans les domaines suivants :

- Mathématiques pour modéliser une situation et prouver l'exactitude d'une affirmation;
- Statistiques pour pouvoir réaliser une analyse quantitative de données;
- Economie, gestion et sciences humaines pour comprendre le monde socio-économique dans lequel les outils informatiques s'insèrent.

2. organiser et de mener à son terme une **démarche de développement d'un système informatique « classique » de complexité moyenne** répondant aux besoins d'un client

2.1. Analyser le problème à résoudre ou les besoins fonctionnels à rencontrer et formuler le cahier des charges correspondant.

2.2. Modéliser le problème et **concevoir** une ou plusieurs solutions techniques répondant à ce cahier des charges.

2.3. Evaluer et classer les solutions au regard de l'ensemble des critères figurant dans le cahier de charges : efficacité, faisabilité.

2.4. Implémenter et tester la solution retenue.

3. contribuer en équipe à la **réalisation d'un projet** en tenant compte des objectifs, des ressources allouées et des contraintes qui le caractérisent

3.1. Cadrer et **explicitier les objectifs d'un projet** en collaboration avec les clients.

3.2. **S'engager collectivement** sur un plan de travail, un échéancier et des rôles à tenir.

3.3. **Prendre des décisions en équipe** lorsqu'il y a des choix à faire : que ce soit sur les solutions techniques ou sur l'organisation du travail pour faire aboutir le projet

4. communiquer efficacement oralement et par écrit en français en vue de mener à bien les projets qui lui sont confiés, d'exploiter des documents techniques en anglais et de comprendre des informations transmises oralement en anglais

4.1. Identifier les besoins du « **client** », **utilisateur avisé dans le domaine de l'informatique** : **questionner, écouter et comprendre le client**, en étant conscient de l'existence de dimensions non techniques.

4.2. **Argumenter** et convaincre en s'adaptant au langage de ses interlocuteurs : collègues, clients, supérieurs hiérarchiques.

4.3. Communiquer sous **forme graphique et schématique** ; interpréter un schéma, présenter les résultats d'un travail, structurer des informations.

4.4. Lire, analyser et **exploiter** des **documents techniques** (diagrammes, manuels, cahiers de charge...).

4.5. **Rédiger** des documents écrits en tenant compte des **exigences contextuelles** et des conventions sociales en la matière (manuel d'utilisation, documentation, rapport de projet).

4.6. **Faire un exposé oral convaincant** en utilisant les techniques modernes de communication.

5. faire preuve à la fois de **rigueur**, d'**ouverture** et d'**esprit critique** dans son travail

5.1. Appliquer les **normes** en vigueur dans sa discipline (terminologie, normes de qualité en terme de documentation et de méthodes de programmation, ...).

5.2. Faire preuve d'**esprit critique** vis-à-vis d'une solution technique pour en vérifier la robustesse et la pertinence dans son contexte d'utilisation.

5.3. **Développer de manière autonome les connaissances** nécessaires pour rester compétent dans son domaine.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

L'étudiant inscrit au programme de bachelier en sciences informatiques suivra un programme de 180 crédits étalés normalement sur 3 blocs annuels.

Le programme comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits.

- La majeure comporte une formation générale et polyvalente de 80 crédits et une formation en informatique de 70 crédits. La formation générale et polyvalente offre une solide formation en économie, gestion et sciences humaines (30 crédits) et en mathématiques (32 crédits).
- La majeure peut être complétée par une option d'approfondissement en sciences informatiques de 30 crédits, destinée aux étudiants qui souhaitent approfondir leur formation dans la discipline.
- L'UCL propose également de nombreuses autres mineures tant en sciences (statistique, culture scientifique, etc.) qu'en sciences humaines (philosophie, économie, etc.). Certaines mineures sont librement accessibles, d'autres comportent des conditions d'accès. Si un étudiant veut accéder à une mineure spécifique et rencontre des difficultés, il peut contacter la conseillère aux études.

Les principales matières abordées dans ce programme sont :

- Informatique - 70 crédits
- Mathématiques - 32 crédits
- Economie, gestion et sciences humaines - 30 crédits
- Sciences et techniques - 11 crédits
- Anglais - 7 crédits
- Mineure - 30 crédits

SINF1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊗ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2 3

o Tronc commun

o Formation générale et polyvalente (80 crédits)

o Mathématiques (32 crédits)

○ LBIR1212	Probabilités et statistiques (I) ■	Patrick Bogaert	FR [q1] [30h+15h] [4 Crédits]			x	
○ LEPL1109	Statistiques et science des données ■	Donatien Hainaut Laurent Jacques	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]				x
○ LINFO1111	Analyse	François Glineur Roland Keunings	FR [q1] [45h+37.5h] [7 Crédits]	x			
○ LINFO1112	Algèbre	Christophe Craeye Thomas Peters (supplée Enrico Vitale)	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]	x			
○ LINFO1113	Algorithmique numérique ■	Loïc Quertenmont	FR [q1] [30h+30h] [6 Crédits]			x	
○ LINFO1114	Mathématiques discrètes ■	Marco Saerens	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]			x	

o Cours scientifiques et techniques (10 crédits)

○ LELEC1930	Introduction aux télécommunications ■	Jérôme Louveaux	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]				x
○ LINFO1140	Bases électroniques de l'informatique	Jean-Didier Legat	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]	x			

o Cours en sciences humaines, économie et gestion. (28 crédits)

○ LEPL1805	Gestion des personnes	Bauduin Auquier Philippe Henrotaux Renaud Ronsse	FR [q1] [22.5h+15h] [3 Crédits]				x
○ LECGE1222	Microéconomie ■	Johannes Johnen Arastou Khatibi François Maniquet	FR [q1 ou q2] [45h+15h] [5 Crédits]			x	
○ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]	x			
○ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Joseph Amougou Julien Charles Jean De Munck Hugues Draelants	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]	x			
○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Arnaud Hoc Thibaut Slingeneijer de Goeswin	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]	x			
○ LCOPS1124	Philosophie	Nathalie Frogneux Charlotte Luyckx (supplée Sylvain Camilleri)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x			

o Cours de langues

o Cours de langue (7 crédits)

Un test de placement est organisé en début de Bloc annuel 1 et 2. En fonction de la note obtenue, le parcours est différencié. Les étudiants qui obtiennent une note supérieure ou égale à 16/20 au test conservent cette note et peuvent mettre un autre cours de langue à leur programme, sous forme de cours additionnel qui interviendra dans leur moyenne de cycle seulement en cas de réussite (document à fournir au SEPL).

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LANGL1181	Anglais pour informaticiens I	Jean-Luc Delghust (coord.) Lucille Meyers (coord.)	EN [q1] [12h] [2 Crédits]	x		
○ LANGL1282	Anglais pour informaticiens II	Stéphanie Brabant Jérémy Dupal Charlotte Peters (coord.) Marc Piwnik (coord.)	EN [q1] [30h] [3 Crédits]		x	
○ LANGL1383	Anglais pour informaticiens III	Ahmed Adriouche (coord.) Charlotte Peters (coord.) Françoise Stas	EN [q1] [30h] [2 Crédits]			x

○ Cours de néerlandais

⊗ LNEER1300	Néerlandais général et académique - Niveau moyen	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1 ou q2] [30h] [2 Crédits]	x		
⊗ LNEER1500	Interfac - Néerlandais général et académique - Niveau approfondi	Hilde Bufkens (coord.) Valérie Dachy	NL [q1] [30h] [3 Crédits]		x	

○ Cours d'allemand

⊗ LALLE1100	Allemand - Niveau élémentaire	Caroline Klein Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [90h] [2 Crédits]	x		
⊗ LALLE1300	Allemand General – utilisateur indépendant – niveau seuil	Virginie Godin (coord.) Joy Picrit (supplée Virginie Godin)	DE [q1+q2] [90h] [3 Crédits]		x	
⊗ LALLE1500	Allemand General – utilisateur indépendant – niveau avancé	Virginie Godin (coord.) Joy Picrit (supplée Virginie Godin)	DE [q1+q2] [90h] [2 Crédits]			x

○ Cours d'espagnol

⊗ LESPA1100	Espagnol niveau élémentaire (0-A2)		ES [q1+q2] [90h] [2 Crédits] Δ	x		
⊗ LESPA1300	Espagnol niveau moyen	Carmen Vallejo Villamor	ES [q1+q2] [90h] [3 Crédits] Δ		x	
⊗ LESPA1500	Espagnol - Niveau approfondi (B1.2 - B2.1)	Alicia Maria Tirado Fernandez (supplée Carmen Vallejo Villamor)	ES [q1] [45h] [2 Crédits]			x
⊗ LESPA1101	Espagnol Niveau élémentaire 1ère partie (0-A1)	Begona Garcia Migura Juan Landa Diestro Alicia Maria Tirado Fernandez Carmen Vallejo Villamor (coord.)	ES [q1 ou q2] [45h] [2 Crédits]			x

○ Cours de sciences religieuses pour étudiants en sciences exactes (2 crédits)

Les étudiants choisissent un cours parmi:

⊗ LTECO2100	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Hans Ausloos	FR [q1] [15h] [2 Crédits]		x	
⊗ LTECO2300	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Marcela Lobo Bustamante	FR [q1] [15h] [2 Crédits]		x	
⊗ LTSEO2840	Science et foi chrétienne	Benoît Bourguine Dominique Lambert	FR [q1] [15h] [2 Crédits]		x	
⊗ LTECO2200	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Sébastien Dehorter (supplée Régis Burnet) Dominique Martens	FR [q1 ou q2] [15h] [2 Crédits]		x	

○ Formation en informatique (71 crédits)

En bloc annuel 3, l'étudiant peut choisir soit LEPL1509 soit LSST1001 dans son programme de 180 crédits en bachelier. Le cours LSST1001 reste ouvert sur candidature et après sélection uniquement.

○ LINFO1115	Reasoning about a highly connected world: graph theory, game theory and networks 🟡	Peter Van Roy	EN [q2] [30h+30h] [5 Crédits]			x
○ LINFO1101	Introduction à la programmation	Kim Mens Siegfried Nijssen Charles Pecheur	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]	x		
○ LINFO1103	Introduction à l'algorithmique	Pierre Dupont	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]	x		
○ LINFO1104	Concepts des langages de programmation 🟡	Peter Van Roy	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]		x	
○ LINFO1121	Algorithmique et structures de données 🟡	Pierre Schaus	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]			x

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LINFO1252	Systèmes informatiques 🟡	Etienne Riviere	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]			x
○ LINFO1123	Calculabilité, logique et complexité 🟡	Yves Deville	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]		x	
○ LINFO1341	Réseaux informatiques 🟡	Olivier Bonaventure	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]			x
○ LEPL1402	Informatique 2 🟡	Sébastien Jodogne Ramin Sadre Pierre Schaus	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]		x	
⊗ LEPL1509	Projet 4 (en informatique) 🟡	Marc Lainez (supplée Yves Deville)	FR [q2] [30h+22.5h] [5 Crédits]			x
○ LEPL1503	Projet 3 🟡	Olivier Bonaventure (coord.) Axel Legay	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]		x	
○ LINFO1001	Projets en informatique 1	Etienne Riviere	FR [q1] [30h+30h] [6 Crédits]	x		
○ LINFO1002	Projets en informatique 2	Renaud Detry	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]	x		
⊗ LSST1001	IngénieursSud	Stéphanie Merle Jean-Pierre Raskin (coord.)	FR [q1+q2] [15h+45h] [5 Crédits]			x
○ LINFO1361	Intelligence artificielle	Yves Deville	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]			x

○ Mineure ou approfondissement (30 crédits)

L'étudiant complète sa formation avec la mineure d'approfondissement ou une mineure.

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Outre la majeure en sciences informatiques, les étudiants choisiront :

- soit l'option intitulée: APP-LSINF110p
- soit une des autres mineures de la liste ci-dessous
- soit, sur base d'un projet à élaborer avec la conseillère aux études, un ensemble cohérent de cours offerts par l'UCL à raison de 30 crédits

- > Mineure en droit (accès) [prog-2021-minadroi]
- > Mineure en architecture [prog-2021-minarch]
- > Mineure en information et communication [prog-2021-mincomu]
- > Mineure en culture et création [prog-2021-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2021-mincults]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2021-mindenv]
- > Mineure en développement durable (*) [prog-2021-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2021-minecon]
- > Mineure en études européennes [prog-2021-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2021-mingenre]
- > Mineure en géographie [prog-2021-mingeog]
- > Mineure en gestion préparatoire au master en sciences de gestion [prog-2021-minagest]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2021-minhuso]
- > Mineure en philosophie [prog-2021-minfilo]
- > Mineure en linguistique [prog-2021-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2021-minlitt]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2021-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2021-minmusi]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2021-minodroi]
- > Approfondissement en sciences informatiques [prog-2021-appsinf]
- > Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données [prog-2021-minstat]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LBIR1212	"Probabilités et statistiques (I)" a comme prérequis LINFO1111 ET LINFO1112 <ul style="list-style-type: none"> • LINFO1111 - Analyse • LINFO1112 - Algèbre
LECGE1222	"Microéconomie" a comme prérequis LCOPS1115 <ul style="list-style-type: none"> • LCOPS1115 - Economie politique
LELEC1930	"Introduction aux télécommunications" a comme prérequis LINFO1140 <ul style="list-style-type: none"> • LINFO1140 - Bases électroniques de l'informatique
LEPL1109	"Statistiques et science des données" a comme prérequis LBIR1212 <ul style="list-style-type: none"> • LBIR1212 - Probabilités et statistiques (I)
LEPL1402	"Informatique 2" a comme prérequis LINFO1101 <ul style="list-style-type: none"> • LINFO1101 - Introduction à la programmation
LEPL1503	"Projet 3" a comme prérequis LINFO1101 <ul style="list-style-type: none"> • LINFO1101 - Introduction à la programmation
LEPL1509	"Projet 4 (en informatique)" a comme prérequis LEPL1402 <ul style="list-style-type: none"> • LEPL1402 - Informatique 2
LINFO1104	"Concepts des langages de programmation" a comme prérequis LINFO1101 <ul style="list-style-type: none"> • LINFO1101 - Introduction à la programmation
LINFO1113	"Algorithmique numérique" a comme prérequis LINFO1101 ET LINFO1111 ET LINFO1112 <ul style="list-style-type: none"> • LINFO1101 - Introduction à la programmation • LINFO1111 - Analyse • LINFO1112 - Algèbre
LINFO1114	"Mathématiques discrètes" a comme prérequis LINFO1112 <ul style="list-style-type: none"> • LINFO1112 - Algèbre
LINFO1115	"Reasoning about a highly connected world: graph theory, game theory and networks" a comme prérequis LINFO1114 <ul style="list-style-type: none"> • LINFO1114 - Mathématiques discrètes
LINFO1121	"Algorithmique et structures de données" a comme prérequis LEPL1402 <ul style="list-style-type: none"> • LEPL1402 - Informatique 2
LINFO1123	"Calculabilité, logique et complexité" a comme prérequis LEPL1402 ET LINFO1114 <ul style="list-style-type: none"> • LEPL1402 - Informatique 2 • LINFO1114 - Mathématiques discrètes
LINFO1252	"Systèmes informatiques" a comme prérequis LEPL1402 ET LEPL1503 <ul style="list-style-type: none"> • LEPL1402 - Informatique 2 • LEPL1503 - Projet 3
LINFO1341	"Réseaux informatiques" a comme prérequis LEPL1402 <ul style="list-style-type: none"> • LEPL1402 - Informatique 2

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

SINF1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun

o Formation générale et polyvalente

o Mathématiques

○ LINFO1111	Analyse	François Glineur Roland Keunings	FR [q1] [45h +37.5h] [7 Crédits]
○ LINFO1112	Algèbre	Christophe Craeye Thomas Peters (supplée Enrico Vitale)	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]

o Cours scientifiques et techniques

○ LINFO1140	Bases électroniques de l'informatique	Jean-Didier Legat	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]
-------------	---------------------------------------	-------------------	-------------------------------------

o Cours en sciences humaines, économie et gestion.

○ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]
○ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Joseph Amougou Julien Charles Jean De Munck Hugues Draelants	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]
○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Arnaud Hoc Thibaut Slingeneijer de Goeswin	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]
○ LCOPS1124	Philosophie	Nathalie Frogneux Charlotte Luyckx (supplée Sylvain Camilleri)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]

o Cours de langues

o Cours de langue

Un test de placement est organisé en début de Bloc annuel 1 et 2. En fonction de la note obtenue, le parcours est différencié. Les étudiants qui obtiennent une note supérieure ou égale à 16/20 au test conservent cette note et peuvent mettre un autre cours de langue à leur programme, sous forme de cours additionnel qui interviendra dans leur moyenne de cycle seulement en cas de réussite (document à fournir au SEPL).

o LANGL1181	Anglais pour informaticiens I	Jean-Luc Delghust (coord.) Lucille Meyers (coord.)	ES [q1] [12h] [2 Crédits]
-------------	-------------------------------	-------------------------------------------------------	---------------------------------

o Cours de néerlandais

o LNEER1300	Néerlandais général et académique - Niveau moyen	Hilde Bufkens (coord.)	NE [q1 ou q2] [30h] [2 Crédits]
-------------	--------------------------------------------------	------------------------	---------------------------------------

o Cours d'allemand

o LALLE1100	Allemand - Niveau élémentaire	Caroline Klein Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [90h] [2 Crédits]
-------------	-------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------

o Cours d'espagnol

o LESPA1100	Espagnol niveau élémentaire (0-A2)		ES [q1+q2] [90h] [2 Crédits] Δ
-------------	------------------------------------	--	--------------------------------------

o Formation en informatique

En bloc annuel 3, l'étudiant peut choisir soit LEPL1509 soit LSST1001 dans son programme de 180 crédits en bachelier. Le cours LSST1001 reste ouvert sur candidature et après sélection uniquement.

o LINFO1101	Introduction à la programmation	Kim Mens Siegfried Nijssen Charles Pecheur	ES [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
o LINFO1103	Introduction à l'algorithmique	Pierre Dupont	ES [q2] [30h+30h] [5 Crédits]
o LINFO1001	Projets en informatique 1	Etienne Riviere	ES [q1] [30h+30h] [6 Crédits]
o LINFO1002	Projets en informatique 2	Renaud Detry	ES [q2] [30h+30h] [5 Crédits]

SINF1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊖ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun**o Formation générale et polyvalente****o Mathématiques**

○ LBIR1212	Probabilités et statistiques (I) ■	Patrick Bogaert	[FR] [q1] [30h+15h] [4 Crédits]
○ LINFO1113	Algorithmique numérique ■	Loïc Quertenmont	[FR] [q1] [30h+30h] [6 Crédits]
○ LINFO1114	Mathématiques discrètes ■	Marco Saerens	[FR] [q2] [30h+15h] [5 Crédits]

o Cours en sciences humaines, économie et gestion.

○ LECGE1222	Microéconomie ■	Johannes Johnen Arastou Khatibi François Maniquet	[FR] [q1 ou q2] [45h +15h] [5 Crédits]
-------------	-----------------	---------------------------------------------------------	-------------------------------------------------

o Cours de langues**o Cours de langue**

Un test de placement est organisé en début de Bloc annuel 1 et 2. En fonction de la note obtenue, le parcours est différencié. Les étudiants qui obtiennent une note supérieure ou égale à 16/20 au test conservent cette note et peuvent mettre un autre cours de langue à leur programme, sous forme de cours additionnel qui interviendra dans leur moyenne de cycle seulement en cas de réussite (document à fournir au SEPL).

○ LANGL1282	Anglais pour informaticiens II	Stéphanie Brabant Jérémy Dupal Charlotte Peters (coord.) Marc Piwnik (coord.)	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits]
-------------	--------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------

o Cours de néerlandais

⊗ LNEER1500	Interfac - Néerlandais général et académique - Niveau approfondi	Hilde Bufkens (coord.) Valérie Dachy	[NL] [q1] [30h] [3 Crédits]
-------------	------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------	-----------------------------------

o Cours d'allemand

⊗ LALLE1300	Allemand General – utilisateur indépendant – niveau seuil	Virginie Godin (coord.) Joy Picrit (supplée) Virginie Godin	[DE] [q1+q2] [90h] [3 Crédits]
-------------	-----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

o Cours d'espagnol

⊗ LESP1300	Espagnol niveau moyen	Carmen Vallejo Villamor	[ES] [q1+q2] [90h] [3 Crédits] △
------------	-----------------------	-------------------------	-------------------------------------------

o Cours de sciences religieuses pour étudiants en sciences exactes

Les étudiants choisissent un cours parmi:

⊗ LTECO2100	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Hans Ausloos	[FR] [q1] [15h] [2 Crédits]
⊗ LTECO2300	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Marcela Lobo Bustamante	[FR] [q1] [15h] [2 Crédits]

✂ LTHEO2840	Science et foi chrétienne	Benoît Bourgine Dominique Lambert	PS [q1] [15h] [2 Crédits]
✂ LTECO2200	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Sébastien Dehorter (supplée Régis Burnet) Dominique Martens	PS [q1 ou q2] [15h] [2 Crédits]

o Formation en informatique

En bloc annuel 3, l'étudiant peut choisir soit LEPL1509 soit LSST1001 dans son programme de 180 crédits en bachelier. Le cours LSST1001 reste ouvert sur candidature et après sélection uniquement.

o LINFO1104	Concepts des langages de programmation 🟡	Peter Van Roy	PS [q2] [30h+30h] [5 Crédits]
o LINFO1123	Calculabilité, logique et complexité 🟡	Yves Deville	PS [q2] [30h+30h] [5 Crédits]
o LEPL1402	Informatique 2 🟡	Sébastien Jodogne Ramin Sadre Pierre Schaus	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
o LEPL1503	Projet 3 🟡	Olivier Bonaventure (coord.) Axel Legay	PS [q2] [30h+30h] [5 Crédits]

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant complète sa formation avec la mineure d'approfondissement ou une mineure.

SINF1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun

o Formation générale et polyvalente

o Mathématiques

○ LEPL1109	Statistiques et science des données ■	Donatien Hainaut Laurent Jacques	(FR) [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
------------	---------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------

o Cours scientifiques et techniques

○ LELEC1930	Introduction aux télécommunications ■	Jérôme Louveaux	(FR) [q2] [30h+15h] [5 Crédits]
-------------	---------------------------------------	-----------------	---------------------------------------

o Cours en sciences humaines, économie et gestion.

○ LEPL1805	Gestion des personnes	Bauduin Auquier Philippe Henrotaux Renaud Ronsse	(FR) [q1] [22.5h +15h] [3 Crédits]
------------	-----------------------	--------------------------------------------------------	---------------------------------------------

o Cours de langues

o Cours de langue

Un test de placement est organisé en début de Bloc annuel 1 et 2. En fonction de la note obtenue, le parcours est différencié. Les étudiants qui obtiennent une note supérieure ou égale à 16/20 au test conservent cette note et peuvent mettre un autre cours de langue à leur programme, sous forme de cours additionnel qui interviendra dans leur moyenne de cycle seulement en cas de réussite (document à fournir au SEPL).

○ LANGL1383	Anglais pour informaticiens III	Ahmed Adriouche (coord.) Charlotte Peters (coord.) Françoise Stas	(FR) [q1] [30h] [2 Crédits]
-------------	---------------------------------	----------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------

o Cours d'allemand

⊗ LALLE1500	Allemand General – utilisateur indépendant – niveau avancé	Virginie Godin (coord.) Joy Picrit (supplée) Virginie Godin	(DE) [q1+q2] [90h] [2 Crédits]
-------------	------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------

o Cours d'espagnol

⊗ LESP1500	Espagnol - Niveau approfondi (B1.2 - B2.1)	Alicia Maria Tirado Fernandez (supplée) Carmen Vallejo Villamor	(ES) [q1] [45h] [2 Crédits]
⊗ LESP1101	Espagnol Niveau élémentaire 1ère partie (0-A1)	Begona Garcia Migura Juan Landa Diestro Alicia Maria Tirado Fernandez Carmen Vallejo Villamor (coord.)	(ES) [q1 ou q2] [45h] [2 Crédits]

o Formation en informatique

En bloc annuel 3, l'étudiant peut choisir soit LEPL1509 soit LSST1001 dans son programme de 180 crédits en bachelier. Le cours LSST1001 reste ouvert sur candidature et après sélection uniquement.

○ LINFO1115	Reasoning about a highly connected world: graph theory, game theory and networks ■	Peter Van Roy	(FR) [q2] [30h+30h] [5 Crédits]
-------------	------------------------------------------------------------------------------------	---------------	---------------------------------------

○ LINFO1121	Algorithmique et structures de données 🟡	Pierre Schaus	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
○ LINFO1252	Systèmes informatiques 🟡	Etienne Riviere	PS [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
○ LINFO1341	Réseaux informatiques 🟡	Olivier Bonaventure	PS [q2] [30h+30h] [5 Crédits]
⊗ LEPL1509	Projet 4 (en informatique) 🟡	Marc Lainez (supplée) Yves Deville	PS [q2] [30h +22.5h] [5 Crédits]
⊗ LSST1001	IngénieursSud	Stéphanie Merle Jean-Pierre Raskin (coord.)	PS [q1+q2] [15h+45h] [5 Crédits]
○ LINFO1361	Intelligence artificielle	Yves Deville	PS [q2] [30h+30h] [5 Crédits]

○ Mineure ou approfondissement

L'étudiant complète sa formation avec la mineure d'approfondissement ou une mineure.

SINF1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- Ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2021-2022, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2018-2019, 2019-2020 ou 2020-2021. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

Etudiant acteur de sa formation

Les étudiants bacheliers en sciences informatiques se voient proposer un programme basé notamment sur la "pédagogie active", ce qui les amène à prendre une part active dans la gestion de leur formation.

Des dispositifs pédagogiques variés sont mis en place chaque année : cours magistraux, des APP (apprentissage par problèmes), des projets, des séances d'exercices, des travaux individuels et de groupe. Ces dispositifs placent les étudiants au centre de leurs apprentissages et visent à leur faire acquérir l'ensemble des compétences et des attitudes pour mener à bien les études en sciences informatiques et devenir un professionnel responsable.

Aide à la transition secondaire-université

La première chose à faire en arrivant à l'université, c'est de prendre sa vie en main. Les professeurs, les parents seront évidemment toujours disponibles mais c'est à vous de venir demander de l'aide, des éclaircissements, de vous organiser pour respecter les délais. Mais pas de panique, surtout au début de vos études universitaires, nous avons opté pour la politique de la main tendue. Plusieurs activités sont organisées au sein du programme pour soutenir vos efforts.

Semaine de lancement

Avant la rentrée académique, les **cours d'été** vous permettront de découvrir l'université, de rencontrer d'autres futurs étudiants et de parfaire vos connaissances. Les futurs étudiants du bachelier en sciences informatiques sont invités à suivre la semaine des cours d'été consacrée aux mathématiques ainsi que celle consacrée spécifiquement à l'informatique.

Pour aborder les objectifs de formation méthodologique dès le début des études, la première semaine de la première année du programme de bachelier en sciences informatiques est une semaine de lancement présentant une organisation particulière sous forme d'un projet à réaliser en groupe. Au cours de cette semaine, vous aurez l'occasion de :

- rencontrer les autres étudiants inscrits en sciences informatiques,
- découvrir des exigences de l'université,
- prendre conscience de la nécessité d'adapter votre méthode de travail,
- percevoir ce en quoi l'informatique consiste au niveau universitaire.

Passeports pour le bac

Deux tests vous seront proposés dès votre première semaine à l'université. Ils vous permettront de faire le bilan de vos connaissances par rapport aux prérequis attendus à l'entrée à l'université, et de prendre les mesures adéquates pour combler rapidement d'éventuelles lacunes. Un passeport concerne l'évaluation de vos compétences en compréhension de textes. Cette thématique sera retravaillée durant le premier quadrimestre de vos études de bachelier. L'autre vise l'évaluation de vos acquis en mathématiques.

Mises en situation professionnelle

Dès le premier quadrimestre de vos études de bachelier, vous serez confronté à des mises en situation professionnelle. Au travers de projets, vous pourrez vous faire une idée plus concrète de votre futur métier. Vous serez également rapidement confrontés aux exigences de la vie professionnelle en terme de rigueur, de ponctualité, de communication, de travail de groupe ... Et toutes ces compétences sont également celles qu'il vous faudra développer sans tarder pour réussir vos études.

Echéances régulières

Dans certains cours, des tests sont organisés au milieu du quadrimestre, ils vous permettront de faire le point sur votre situation académique. De plus, de nombreux travaux vous seront demandés en cours d'année et feront l'objet de feedbacks. Vous serez donc incités à comprendre la matière au fur et à mesure de l'avancement de celle-ci.

Aide à l'étude

Les professeurs et assistants sont disponibles pour vous aider à surmonter les difficultés que vous pourriez rencontrer. Des kots-à-projets regroupent des étudiants qui se mobilisent autour de la problématique de la réussite à l'université sont également disponibles pour vous aider. On peut citer le **Rhétokot** pour une information générale, le **Kotangente** pour de l'aide en mathématiques. De plus, diverses initiatives sont soutenues pour que les étudiants des années supérieures puissent faire profiter les plus jeunes de leur expérience.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [le règlement des études et des examens](#)).

Une session d'examens est organisée au terme de chaque quadrimestre : en janvier, en juin et en septembre.

Pour les étudiants de première année, l'inscription et la participation à la session de janvier est obligatoire. En cas d'échec (moins de 10/20) lors de la session de janvier, ces étudiants et eux seuls ont encore la possibilité de représenter deux fois les examens en échec.

Pour les autres étudiants, les examens échoués en janvier ne peuvent être représentés qu'en septembre.

La plupart des enseignements comportent au moins une évaluation en cours de quadrimestre (évaluation continue).

Les évaluations sont écrites ou orales. Les modalités particulières d'évaluation pour tous les enseignements sont annoncées dès le début de chaque période de formation. En particulier, certains projets et travaux à réaliser en cours de quadrimestre ne pourront pas être refaits à une autre période.

Pour en savoir plus sur les modalités d'évaluation, l'étudiant est invité à consulter la fiche descriptive des activités.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

La composante informatique du programme répond aux normes standards des curricula conçus par les sociétés savantes internationales comme ACM (Association for Computing Machinery) et IEEE (Institute of Electrical and Electronics Engineers), ce qui permet une mobilité des étudiants vers ou au départ des nombreuses universités offrant des programmes conformes à ces normes.

A l'Ecole Polytechnique de Louvain (la faculté qui organise ce programme), la mobilité est organisée exclusivement durant le programme de deuxième cycle. Les étudiants de troisième année de bachelier veilleront à participer aux séances d'information organisées à leur intention dès le premier quadrimestre afin d'introduire leur dossier de candidature en respectant les échéances correspondant aux différents types de mobilité (Erasmus, Mercator, Diplômes conjoints,...).

Pour plus d'informations, consultez le site de [mobilité internationale de l'EPL](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Accès au [Master \[120\] en sciences informatiques](#)

Le programme de bachelier en sciences informatiques donne un accès direct au master en sciences informatiques.

Accès au [Master \[120\] en science des données, orientation technologies de l'information](#)

Le programme de bachelier en sciences informatiques donne un accès direct au master en sciences des données, orientation technologie de l'information.

Accès au master en sciences de gestion

Le master en gestion est accessible aux étudiants ayant suivi [la mineure en gestion](#) moyennant certaines conditions décrites dans les pages consacrées à cette mineure.

Accès à d'autres masters

Des masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes; sur dossier pour tout autre bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant une Titre inconnu:filo1pm).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SST/EPL/INFO

Commission de programme - Sciences informatiques et ingénieur civil en informatique ([INFO](#))

Ecole Polytechnique de Louvain ([EPL](#))

Secteur des sciences et technologies ([SST](#))

INFO

Place Sainte Barbe 2 - bte L5.02.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 31 50](#) - Fax: [+32 \(0\) 10 45 03 45](#)

Responsable académique du programme: [Pierre Schaus](#)

Jury

- Président du Jury: [Jean-Didier Legat](#)
- Secrétaire du Jury: [Ramin Sadre](#)

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: [Sofie De Pauw](#)